

Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques

Décision du 27 mai 2013 portant agrément d'une association de financement d'un parti ou d'une organisation politique

NOR : CCCX1314565S

Par décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 27 mai 2013, l'association nationale de financement d'Ecrivons une Nouvelle Page ANF-ENP, dont le siège social est situé : résidence Bwa Santal, quartier Bois d'Inde, 97232 Le Lamentin, est agréée en qualité d'association de financement du parti politique Ecrivons une Nouvelle Page (ENP) pour exercer ses activités à l'intérieur du territoire de la République française.